

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 41 \(3\)](#)[Item](#)[Marie Moret à Édouard de Boyve, 23 février 1888](#)

## Marie Moret à Édouard de Boyve, 23 février 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 41 (3)

Collation 1 p. (432r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Édouard de Boyve, 23 février 1888,  
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45236>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [23 février 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Boyve, Édouard de \(1840-1923\)](#)

Lieu de destination 2, place Esplanade, Nîmes (Gard)

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

# Description

Résumé Marie Moret retourne à de Boyve une lettre en anglais de monsieur Raymond. Elle lui explique qu'elle préfère lire cette lettre en français dans *L'Émancipation* plutôt qu'avoir à la traduire, et qu'il la croit plus forte qu'elle n'est. Elle n'aspire qu'au repos, à la paix et au recueillement absolu pour pouvoir publier les manuscrits de Godin ; elle laisse à Fabre et à de Boyve la responsabilité de direction du mouvement coopératif.

Support

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La lettre n'est pas de la main de Marie Moret.

## Mots-clés

[Anglais \(langue\)](#), [Coopération](#), [Périodiques](#)

Personnes citées

- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Raymond, Charles J.](#)

Oeuvres citées Raymond (Charles J.), « Les inconvénients du régime parlementaire », *L'Émancipation : journal d'économie politique et sociale, organe des associations ouvrières et du Centre régional coopératif du Midi*, Nîmes, 15 avril 1888. [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k14752343/f4>, consulté le 30 septembre 2022]

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

432

Revue Familiste  
28 Février 1888.

Cher Monsieur de Boyer,

Je me hâte de vous retourner la lettre de M. Raymond contenue dans la vôtre du 20 A<sup>r</sup>.

Surchargeée de bien plus de travaux que je n'en puis faire, je préfère de beaucoup cesser, s'il y a lieu, cette lettre dans l'Emancipation que d'avoir à la traduire ici. Vous savez l'Anglais aussi bien que le Français et ce qui est travail pour moi est peu pour vous.

Tous me courez, Cher Monsieur, beaucoup plus forte et plus entièrement que je ne suis. Détrompez-vous. J'aspire au repos, à la paix, au recueillement absolu, pour publier les manuscrits de

mon mari et je ne me laisserai pas distraire de cette tâche. C'est donc à vous, à Fabre, à ceux qui à la fois comprennent l'idée coopérative et sont bâties pour la lutte de chercher à diriger le mouvement, non à moi.

Je vous contemplerai avec sympathie, mais c'est tout. Mes forces physiques et morales sont trop bornées pour que je les emploie à autre chose qu'à ma tâche propre; et, même ainsi, je ne pourrai pas soutenir toutes les responsabilités qui m'incombent en ce moment et verrai à ne garder que ce que je puis faire.

Agitez, je vous prie, Cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments,

Marie Gadon